

**Les Rencontres de l'UAE**



# L'auto-entreprise en 2023

L'avenir d'une économie résiliente et solidaire

*Paroles d'Auto-Entrepreneurs*



Une étude de  
l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants  
Avec le soutien de  
la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Préfacée par Maryvonne Le Roch-Nocera

**UAE** Union des Auto-Entrepreneurs  
et des TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

**FONDATION LE ROCH**  
**Les Mousquetaires**

# SOMMAIRE

L'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants a mené avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires une étude sur l'auto-entreprise en 2023.

S'appuyant sur un panel de 2 500 auto-entrepreneurs parmi sa base d'inscrits, construite au cours de ses 15 années d'existence, cette étude permet de mieux cerner précisément qui sont les créateurs d'auto-entreprises en 2023 et analyser le potentiel social et économique considérable du régime qu'il reste à exploiter.

○ Préambule de François Hurel	
○ Préface de Maryvonne Le Roch-Nocera	
○ Introduction	01
○ Chiffres : Qui crée ? la sociologie des créateurs	02
○ Chiffres : Organisation, le fonctionnement de l'activité	03
○ Chiffres : Profits et perspectives	04
○ Thématique 1 : les jeunes	05
○ Thématique 2 : sortir de la précarité	10
○ Thématique 3 : le risque d'isolement	12
○ Thématique 4 : Présence dans les territoires, accompagnement individuel ou collectif, et formation anté et post-crédation	14
○ Conclusion	18

# Préambule

*Cette étude montre une nouvelle fois qu'entreprendre est bien un mot français, tant il imprègne notre société malgré certaines rigidités ou traditions encore tenaces. Les mots choisis dans ces quatre chapitres sonnent juste à l'heure où 3500 nouveaux auto-entrepreneurs s'inscrivent chaque jour. Les pages qui suivent doivent nous encourager à engager une véritable révolution économique et sociale en leur faveur.*

*Avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants, nous continuerons d'agir pour celles et ceux qui se lancent, et d'interpeller le reste de la société ainsi que les pouvoirs publics, sur à la fois leur besoin de considération et de reconnaissance, mais aussi sur leur aspiration à un véritable « droit de vivre » de leur travail.*

*François HUREL  
Président de l'UAE*



# Préface

À la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, nous sommes les témoins privilégiés, depuis 25 ans, de l'évolution de notre société, plaçant l'épanouissement de l'Homme au cœur de nos priorités. Et s'il est un phénomène qui remodèle notre façon de travailler, de créer de la valeur et de contribuer au développement de l'économie et des territoires : c'est bien l'entrepreneuriat. Ce phénomène, loin d'être nouveau, a pris de l'ampleur pour devenir l'un des piliers fondamentaux de notre société.

L'entrepreneuriat, autrefois réservé à une poignée d'individus audacieux, est aujourd'hui accessible à un plus grand nombre de personnes, la création du statut de l'auto-entrepreneur constitue à ce titre un levier majeur de démocratisation.

Au plan économique, l'entrepreneuriat a stimulé l'innovation et la croissance économique. Les entrepreneurs sont les moteurs de la création d'emplois, de la compétitivité des entreprises et de l'expansion des marchés. Leurs idées novatrices ont donné naissance à des activités qui ont redynamisé les territoires et les services de proximité.

Sur le plan social, l'entrepreneuriat a permis à de nombreuses personnes de réaliser leurs rêves, de devenir indépendantes et de créer leur propre emploi. Il a favorisé la diversité des parcours professionnels, encourageant les individus à explorer des domaines qui les passionnent. De même, l'entrepreneuriat a renforcé le tissu social en développant la collaboration, la création de réseaux et l'échange de connaissances.

Cependant, entreprendre n'est pas sans défi. La pression pour réussir, les risques financiers et les incertitudes inhérentes à la création d'une entreprise peuvent être pénalisants. Par ailleurs, le carcan juridique peut parfois mener à des inégalités économiques croissantes, ce qui soulève des questions sur l'équité et l'accès aux opportunités entrepreneuriales.

Pour que tous aient les meilleures chances de réussir, nous encourageons avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants (UAE) un environnement propice à l'entrepreneuriat, tout en veillant à ce qu'il soit accessible à tous, indépendamment de leur origine sociale ou de leur statut économique. L'entrepreneuriat constitue une force motrice pour une société plus dynamique, inclusive et prospère.

Maryvonne LE ROCH-NOCERA

Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires



# ETUDE UAE : l'auto-entreprise en 2023

## *L'avenir d'une économie résiliente et solidaire*

### **Introduction**

*L'UAE a mené au printemps 2023 une enquête d'opinion auprès d'un panel de 2500 auto-entrepreneurs parmi sa base d'inscrits, construite au cours de ses 15 années d'existence. Ce sondage a été établi sur un questionnaire traitant de diverses thématiques.*

*Son but est de cerner précisément qui sont les auto-entrepreneurs en 2023. Nous nous intéresserons au profil des personnes qui créent, des revenus qu'elles parviennent à générer et aux raisons d'un tel choix de vie professionnelle...*

*Après une infographie qui résume les données recueillies, nous les expliquerons à travers une analyse qui révèle le succès indéniable du régime, mais également le potentiel social et économique considérable qu'il lui reste à accomplir. L'étude sera articulée autour de quatre thématiques : sortir de la précarité, le risque d'isolement, un focus sera fait sur la jeunesse et le besoin de formation.*

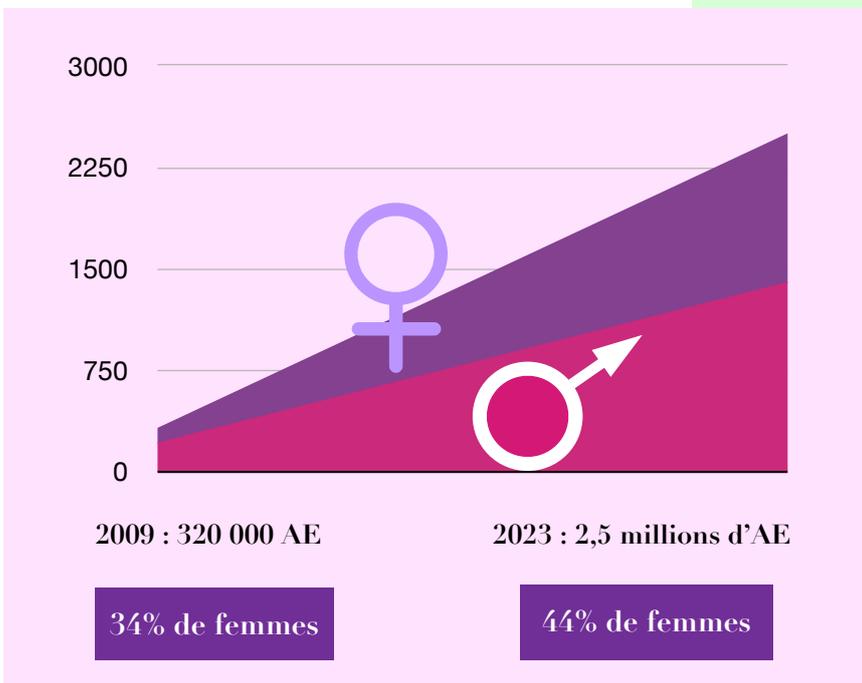
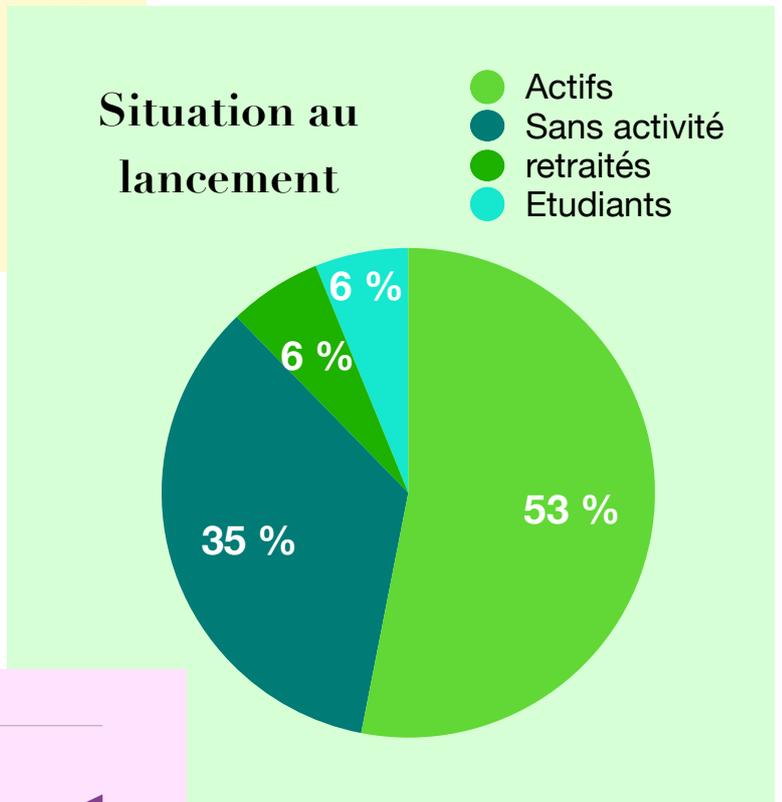
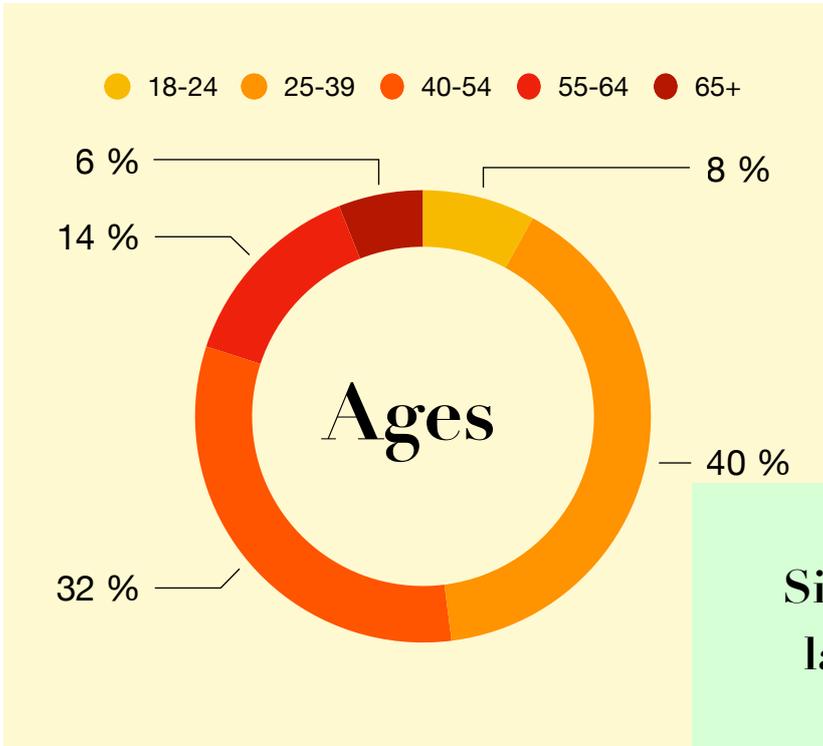
*De nombreux défis restent à relever tant en termes de droits sociaux ou de formation, qu'en matière d'inclusion des jeunes et des seniors dans l'économie actuelle. Ces problématiques intéressent directement l'auto-entrepreneuriat, puisqu'il peut représenter une résolution durable et humaniste.*

*Pour réaliser le plein potentiel de l'auto-entrepreneuriat, des politiques très ambitieuses doivent être envisagées sur tous les plans sociaux-économiques : politique de la ville, éducation, politiques de lutte contre l'inactivité... Une transformation radicale de notre économie s'opère avec l'explosion du travail Freelance. C'est une évolution naturelle de la société vers plus de justice et d'égalité, que les instances dirigeantes doivent soutenir pleinement en protégeant dignement ces travailleurs, pionniers de la France de demain.*

*Au terme de ces constats, il s'imposera que la « professionnalisation » des auto-entrepreneurs est une nécessité. Nous devons nous assurer que les porteurs de projets se lancent avec toutes les cartes en main, et bénéficient d'un accompagnement solide pour qu'ils atteignent l'épanouissement économique, professionnel, mais également personnel recherché. Par conséquent, notre préconisation sera le déploiement de formations adaptées qui s'intéressent autant au modèle économique du projet, qu'aux attentes du créateur.*

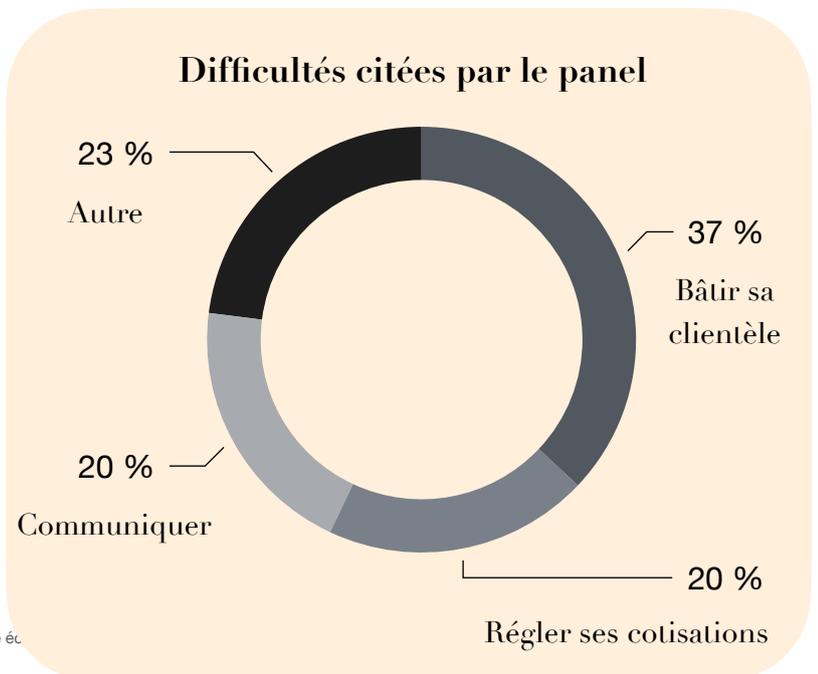
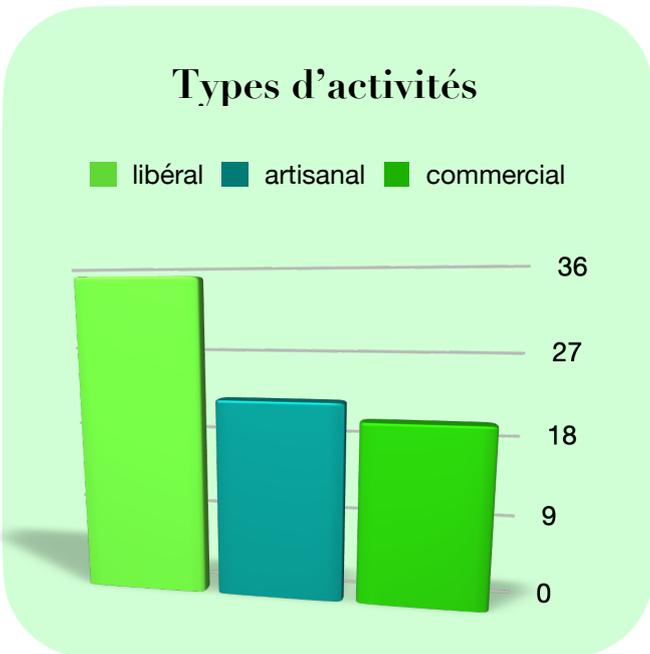
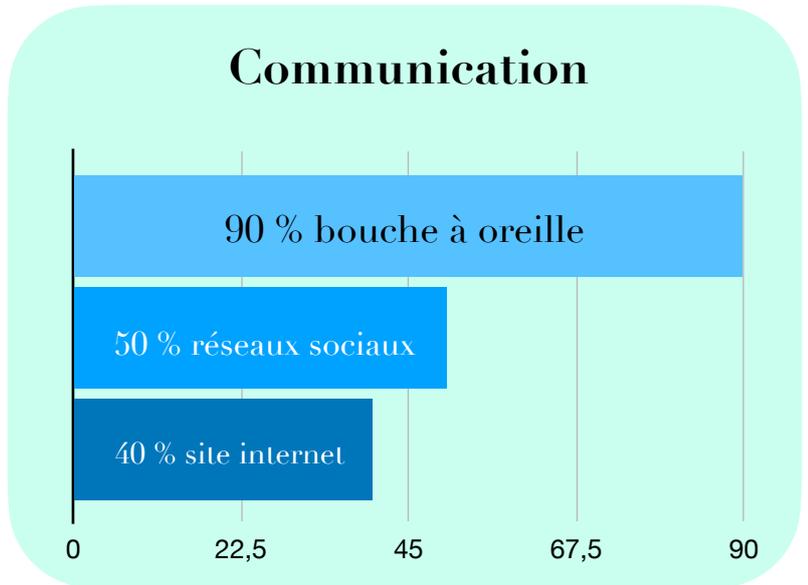
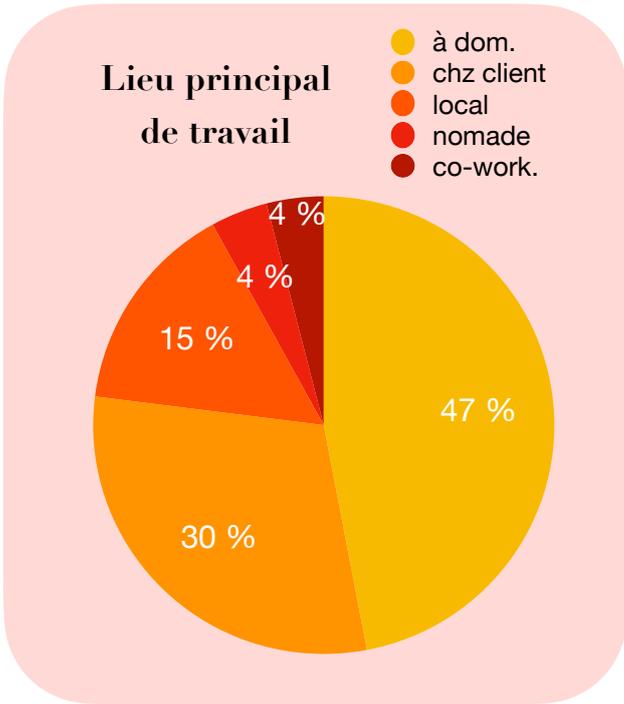
# QUI CRÉE ?

## Sociologie des créateurs

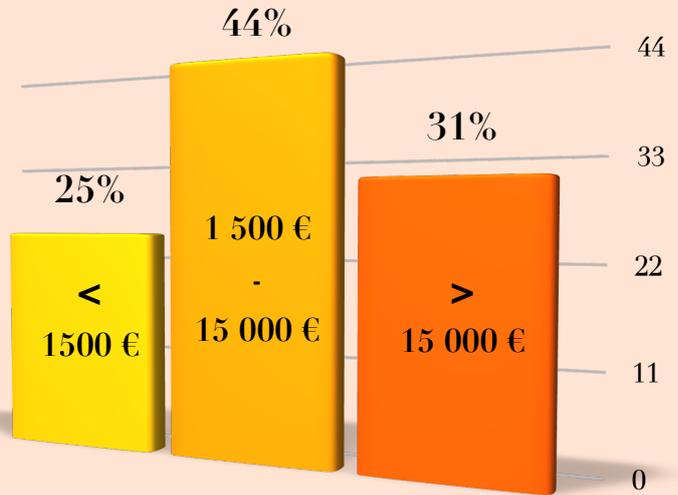
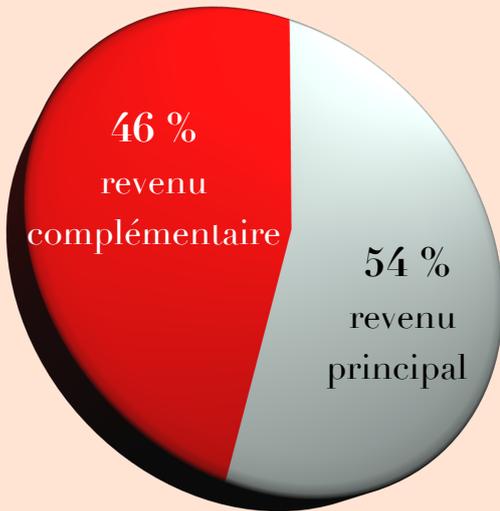


# ORGANISATION

## Fonctionnement de l'activité



Revenus issus des auto-entreprises en 2023



Pourquoi l'auto-entreprise ?



Et après ?



## Thématique 1 : les jeunes

### 1) Génération Z : la fin d'un cycle

*Nous assistons aujourd'hui à une révolution de la valeur travail, portée notamment par une nouvelle génération de travailleurs qui réclame plus de flexibilité, l'abolition du système hiérarchique traditionnel, et une vie moins centrée autour de la sphère professionnelle. Cette vision du travail entre en conflit avec les attentes des employeurs actuels, issus des générations précédentes. Par conséquent de très nombreux secteurs sont en crise devant le manque de main d'oeuvre et la volatilité des jeunes salariés. La restauration, l'hôtellerie, les services publics, la vente, la communication, et bien d'autres encore vont devoir s'adapter rapidement aux nouvelles façons de vivre son travail et son rôle dans la communauté.*

### 2) Un régime peu plébiscité par la jeunesse

*Devant un tel constat, on pourrait s'attendre à voir l'auto-entrepreneuriat exploser chez les jeunes. En effet, le travail indépendant peut répondre à la plupart de leurs attentes en terme de liberté et de flexibilité du temps travaillé... De plus l'activité et la manière de l'exercer sont pleinement choisies, reste cependant à les assumer seul(e). Quant à lui, le régime spécifique de l'auto-entrepreneur permet une gestion ultra-simplifiée de l'activité, éliminant de nombreuses contraintes associées à la fonction d'entrepreneur. En somme, il s'agit d'une voie parfaitement adaptée à une génération en quête de sens, et fuyant les contraintes du salariat d'antan.*

*Or les données collectées suggèrent que le régime peine à séduire les jeunes. Seuls 8% des auto-entrepreneurs ont entre 18 et 24 ans en 2023 alors que cette tranche d'âge représente 5,7 millions de français, soit 14,6% des personnes en âge de travailler. (1) Un chiffre à nuancer une fois retranchée la part d'entre eux accaparés par les études, mais restant faible sachant que 52% des jeunes de cette tranche d'âges souhaitent créer leur entreprise. (2) Concernant les étudiants, ils ne représentent que 6% des des auto-entrepreneurs immatriculés, soit 132 000 à l'échelle nationale et 4,5% des 3 millions d'étudiants en France. (3)*

*Pourtant, démarrer une activité indépendante, même peu qualifiée, peut représenter un complément de revenus non négligeable pour la population estudiantine qui fait face à de gros défis d'ordres économiques et sociaux. On remarque pourtant une explosion du nombre de créateurs chez les jeunes après 25 ans, 48 % des auto-entrepreneurs immatriculés ayant moins de 40 ans. Un souhait de création d'entreprise lié soit à leur désarroi face au refus d'embauche pour manque d'expérience, ou suite à leur désamour du salariat après une ou plusieurs expériences vécues, ou encore afin de réaliser leur désir d'indépendance professionnelle n'ayant aucun attrait pour les contraintes du travail salarié.*

### 3) L'éducation, la principale fautive.

*Comment expliquer cette situation paradoxale ? En guise de réponse, beaucoup ressortiront la sempiternelle rengaine d'une génération peu motivée, trop gâtée et fainéante...pas l'UAE !! En 15 ans, l'association a été témoin et support d'innombrables projets ambitieux et innovants, déployés par des jeunes aux quatre coins du territoire. Le Prix Audace notamment, créée conjointement par la Fondation Le Roch-Les mousquetaires et l'UAE est dédié à récompenser chaque année des auto-entrepreneurs prometteurs, qui comptent une majorité de jeunes parmi les candidats. Les accompagner nous a permis de cerner les vrais blocages dans l'accès à l'entrepreneuriat pour la jeunesse. L'une des problématiques les plus préoccupantes est la méconnaissance parfois totale du monde économique dans lequel ils se destinent à évoluer, en tant qu'entrepreneurs de surcroît. De plus, malgré la volonté, les bases de l'autonomie sont absentes, et le fonctionnement des institutions les plus simples reste flou. Ainsi, nous nous retrouvons face à de jeunes adultes, mais aussi des plus âgés n'ayant connus que le salariat, pour qui les notions d' « impôts » ou de « sécurité sociale » ne sont pas acquises.*

*La principale matière censée éveiller nos adolescents au monde du travail ainsi qu'au fonctionnement de la société et de l'Etat sont les SES (Sciences Economiques et Sociales). Si vous rencontrez un lycéen, demandez lui ce qu'il en pense. Il vous répondra très certainement que ce sont des mathématiques déguisées, un enchaînement de courbes et de statistiques rébarbatif à apprendre, et parfois un peu de socio. De plus, les SES ne sont enseignées qu'en seconde, et disparaissent complètement du reste du cursus si le lycéen ne les choisi pas en spécialité. Voilà à quoi se réduit l'enseignement des structures économiques, politiques et sociales, l'ossature même de notre pays en tant qu'organe fonctionnel capable de nous protéger, de garantir nos droits et notre unité. L'Ecole semble donc faire l'impasse sur ces notions fondamentales, ou les piliers du vivre ensemble. Ainsi, sur l'ensemble du parcours scolaire, l'élève ne voit jamais à quoi ressemble une feuille d'imposition, ou n'a jamais appris à gérer un budget.*

*Même si l'enseignement des SES était repensé de fond en comble pour correspondre aux véritables enjeux qui attendent les lycéens après l'école, il arrive trop tardivement. Les cours d'Education morale et civique, censés être les précurseurs des SES au collège sont confiés aux professeurs d'Histoire-Géographie. Et dans la grande majorité des cas, ils utilisent cette demi-heure hebdomadaire pour avancer sur le programme de cette matière. Pourtant le potentiel éducatif et ludique de tels sujets est sans fin ; l'initiation à la morale, l'éthique et l'entrepreneuriat sont source d'émancipation, d'expression et de liberté pour les élèves. Faire plus de place au débat, à la confrontation des idées est la clef pour apprendre à écouter l'autre et développer son sens critique, tandis que l'entrepreneuriat initie à l'autonomisation financière, gestionnelle et pratique d'un projet et plus largement, de sa vie.*

*En somme, les deux matières chargées de former les futurs citoyens sont reléguées au statut de « sous-matières », bien loin de connaître la promotion des enseignements scientifiques.*

#### 4) Que mettre en place ?

*Nous l'avons vu, l'information et la promotion de l'entrepreneuriat laisse grandement à désirer. Il conviendrait de revoir en profondeur les programmes scolaires sur l'ensemble du cursus pour sensibiliser les élèves à la gestion d'une activité et aux droits sociaux, car même salariés, ils devront s'inclure ou s'investir dans la vie d'une entreprise.*

*Aujourd'hui, nous laissons les jeunes la découvrir sans avoir aucune notion de son fonctionnement, des défis et des flux d'argent que l'entrepreneur doit piloter. Laisser les jeunes employés peu conscients de ces problématiques peut également nourrir une incompréhension et une fausse image de ce qu'est un « patron ». Anticiper ces fractures par l'éducation, et encourager l'implication de chacun dans la vie de la collectivité (ou de l'entreprise) par la connaissance, est le rôle émancipateur de l'école.*

*-Dès le primaire, le fonctionnement global des institutions démocratiques doit être abordé, ainsi qu'un enseignement d'initiation aux équilibres économiques et sociaux. En soit, comment la France et l'Europe fonctionnent-elles ?*

*-Les projets de classe impliquant tous les élèves dans la gestion d'une activité économique, comme c'est le cas dans certains établissements pilotes, devraient être généralisés. Il s'agit d'un enseignement pratique, loin d'une théorie parfois rébarbative qui implique et stimule les enfants en les responsabilisant. Les jeunes ont déjà de grandes capacités de gestion si nous les aidons à les développer dès le primaire.*

*-Une refonte des programmes de SES et d'éducation morale et civique est primordiale. Une demi-heure hebdomadaire dispensée dans cette matière au collège est tout simplement décoratif. La multiplication des attaques envers l'école et le corps enseignant ces dernières années démontre l'échec cuisant dans la transmission de certaines valeurs. Aujourd'hui l'école paie le prix fort de sa négligence envers l'enseignement du vivre ensemble. Il s'agirait désormais d'en faire une matière forte du programme au collège, initiation à l'éthique, la philosophie, le respect des opinions de l'autre, en un mot à la liberté, premier principe cité par notre devise nationale.*

*-Au lycée, le travail indépendant doit être présenté comme une voie d'avenir professionnel crédible et enrichissante. Une communication importante serait nécessaire sur l'auto-entrepreneuriat, en insistant sur son aspect universel, qu'il est à la portée de n'importe qui, y compris les jeunes. Il serait bienvenue d'aborder en classe les défis spécifiques des travailleurs indépendants, une proportion non négligeable des actifs en France (presque 15 %). Ce revirement de politique éducative passera également à la formation des conseillers d'orientation à l'entrepreneuriat.*

*-L'université est le terreau des innovations de demain, des idées y naissent et ont besoin d'un milieu propice pour prospérer. Les étudiants sont une population susceptible de cerner les besoins de notre société et d'imaginer les solutions. L'installation d'un référent en entrepreneuriat dans chaque faculté serait un vrai levier d'accompagnement des projets naissants et favorisant l'épanouissement du créateur et de son activité.*

*D'un point de vue purement pratique, nous sommes aujourd'hui conscients des difficultés économiques que connaissent les jeunes en études. C'est pourquoi les aider à s'établir auto-entrepreneurs pour proposer des services de soutien scolaire ou d'aide à la personne constituerait un complément de revenu crédible pour améliorer leur vie quotidienne.*

*-Adapter le régime aux 16-25 ans, en le rendant plus sécurisant pour eux. Nous aimerions étendre encore davantage le mentorat à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, avec un entrepreneur expérimenté volontaire pour accompagner le jeune à ses débuts pour le guider dans la création et le développement de son activité indépendante. Avec certains de nos partenaires nous proposons déjà aux auto-entrepreneurs la mise en relation et l'encadrement du mentorat entrepreneurial, mais cela concerne des projets déjà très ambitieux et voués à se transformer rapidement en PME. Le but serait désormais d'élargir l'offre de mentorat et de l'adapter à des niveaux d'activités même plus modestes.*

*-Faire le lien entre l'apprentissage et la création d'activité. Il serait judicieux d'inclure dans le parcours d'apprentissage professionnel des initiations poussées à l'entrepreneuriat pour éveiller les jeunes à cette possibilité après leur formation. Enfin les lycées professionnels devraient mettre en place un cycle de cours dédié à cette question, les élèves de ces établissements étant les premiers de leur classe d'âge à entrer dans la vie active.*

*-Promouvoir une confiance réciproque entre le monde bancaire et les plus jeunes de nos concitoyens, et notamment celles et ceux qui portent les projets associatifs et entrepreneuriaux. Trop souvent notre société, pétrie de ses certitudes, les considère par principe comme de grands enfants dépourvus des qualités nécessaires pour gérer une activité, sur la seule base de leur date de naissance.*

*-L'UAE dans l'amorce de sa démarche RSE compte participer activement au dispositif France Travail, qui prévoit de transformer notre action collective pour promouvoir activement l'autonomie et à la dignité par le travail.*

*L'idée serait de faire équipe avec les acteurs locaux tels que les Missions Locales et les agences Pôle emploi, les maisons des jeunes de quartiers et les associations d'éducation populaire qui suivent les publics jeunes dits « fragiles », tels que les décrocheurs scolaires, et les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation.*

*L'UAE souhaite engager une action de formation spécifique pour les encadrants et les travailleurs sociaux de ces associations. Dans les quartiers les plus sensibles, l'entrepreneuriat reste le dernier ascenseur social. Notons que dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville), 73 % des entreprises sont des travailleurs indépendants. (4)*

*Donnons à ces jeunes la chance de réussir leur projet, et d'en inspirer d'autres, par la mise en place d'un environnement social informé et apte à les accompagner au mieux. Il est de notre devoir d'encourager les initiatives qui éloignent cette jeunesse du commerce parallèle de l'économie informelle. Rendre l'entrepreneuriat et l'indépendance accessibles à tous est l'avenir d'une France plus équitable, afin de réduire les fractures économiques et territoriales qui balafrent nos centres villes et nos banlieues.*

*Outre-Atlantique, plus de la moitié des 48 millions d'indépendants américains sont issus des quartiers, et montrent que l'entrepreneuriat est une voie non négligeable vers l'intégration. (5) Appliqué à la France, ce développement sera joint à nos traditionnelles politiques sociales qu'il conviendra d'adapter pour une protection optimale des jeunes entrepreneurs, laissant aux Etats-Unis les dommages causés par leur culturel individualisme économique.*

*Quelques soient les pistes choisies pour que les jeunes grossissent les rangs des auto-entrepreneurs, elles solliciteront l'implication du système scolaire actuel, qui doit mieux préparer les élèves au monde économique et à ses nouvelles réalités. Les quartiers et les villes défavorisées peuvent également utiliser le régime pour dynamiser leur jeunesse, et court-circuiter les politiques publiques d'intégration et de mise à l'emploi inefficaces, qui bien souvent dégradent les jeunes en ne respectant pas leurs attentes.*

## Thématique 2 : sortir de la précarité

### 1) L'auto-entrepreneuriat, une alternative crédible

*Parfois seule option restante, l'auto-entrepreneuriat est aussi plébiscité par une large population de 40 +, pour qui le monde du travail est intraitable passé 45 ans. L'exclusion du système n'est pas la seule explication, il faut considérer chez les quadragénaires le poids des reconversions professionnelles. Ne pas négliger non plus le « ras le bol » du salariat classique, loin de ne concerner que leurs cadets.*

*Aussi, nombreux sont celles et ceux qui cumulent l'auto-entrepreneuriat avec une activité salariée. Le cumul peut révéler la nécessité de compléter des revenus trop faibles, comme par exemple les personnes employées à mi-temps ou temps partiel avec des horaires élastiques, les empêchant d'ajouter un autre emploi salarié ( hôte(sses de caisse, aides à domicile, employé(e) de salon de coiffure ou d'esthétique, etc...)*

*Aussi, on constate que 35% des auto-entrepreneurs étaient sans emplois au moment de la création. Le régime a donc représenté une véritable issue pour un tiers des 2,5 millions d'auto-entrepreneurs en 2023, soit presque 900 000 personnes. (1)*

### 2) Des situations multiples

*Après plusieurs mois ou même années de difficultés professionnelles, la motivation, l'estime de soi et la santé mentale des personnes se fragilisent. L'évolution rapide du monde du travail et l'émergence soudaine de nouveaux secteurs et compétences clés dans l'économie renforce davantage cette spirale d'isolement et de dévalorisation pour celles et ceux qui en sont exclus. Pour enrayer ce phénomène destructeur à l'échelle de l'individu, et de la société qui se prive d'une part non négligeable de travailleurs expérimentés, il convient d'écourter au maximum voire de supprimer cette période subie sans activité professionnelle.*

*Aussi, à la suite d'un licenciement, certains se retrouvent contraints d'accepter rapidement des emplois peu qualifiés comparés à leurs compétences pour des raisons économiques, et finissent par enchaîner les « petits boulots », renonçant malgré eux à une certaine stabilité professionnelle.*

*Enfin, l'UAE forte de ses 15 ans d'expérience, constate que beaucoup de créateurs initient les démarches alors qu'ils arrivent en fin de droits d'indemnisation chômage, viennent de démissionner ou anticipent un licenciement imminent. Ils construisent leur projet dans l'urgence la plus totale, sans analyse du marché, sans plan de communication, et bien souvent sans s'informer suffisamment sur les pré-requis du régime. Dans ce cas, leur aventure entrepreneuriale finit trop souvent par échouer et plonge les créateurs dans davantage de désarroi.*

### 3) Comment mieux accompagner vers l'auto-entrepreneuriat ?

*Nous avons donc ciblé les deux paramètres sur lesquels agir pour réduire la précarité des futurs auto-entrepreneurs sans activité : le temps et la formation. Il est important de mettre en place un dispositif d'accompagnement réactif dès la perte d'un emploi, d'être capable de proposer de l'information claire sur le travail indépendant et une aide à la construction du projet pour ceux qui s'y destinent.*

*-Favoriser une politique de promotion et d'information de l'auto-entrepreneuriat dans les structures qui encadrent le retour à l'emploi. France Travail doit mieux préparer Pôle emploi à cette mission. La situation économique s'est radicalement transformée en quelques années, et continuera d'évoluer rapidement à l'avenir. Les travailleurs indépendants bien formés font preuve d'une grande adaptabilité et sauront y faire face. L'indépendance est donc la clé d'une intégration professionnelle durable et réussie d'une partie non négligeable des actifs. Le principal acteur de la réinsertion professionnelle doit absolument prendre la mesure de ce basculement de paradigme dans lequel le salariat n'a plus le monopole.*

*-Mettre en place avec France Travail, et les autres acteurs du secteur, un programme efficace et rapide de formation. Simplifier les contraintes administratives est PRIMORDIAL si nous voulons réduire les délais des demandeurs d'emplois pour accéder au dispositif.*

*En plus de la lenteur administrative et de l'éclatement des compétences dont souffrent les affiliés, il conviendra de changer la culture « d'assistanat thérapeutique » employée par nombre de directions d'agences. En effet, il est trop largement considéré par l'administration que la perte d'un emploi doit logiquement être suivie d'une période d'inactivité pour respecter le présupposé « deuil » traversé par tous les chômeurs. Or nous l'avons vu, cette supposition, les plonge dans un engrenage de lenteur d'action et de dévalorisation, dont il devient alors compliqué de les sortir.*

## Thématique 3 : le risque d'isolement

### 1) Une société centrée autour de l'entreprise

*Lorsqu'on parle de travail indépendant, un sujet revient régulièrement : est-il fait pour tout le monde ? En plus de se retrouver seuls maîtres à bord dans la gestion de leur activité, beaucoup de professionnels passent la majeure partie de leur temps de travail seuls.*

*Il s'agit non seulement d'un défi de taille dans l'établissement d'une routine de travail, dans la séparation des temps pro et perso, mais également sur le plan psychologique puisque dans nos pays industrialisés, une grande partie de la socialisation se fait au travail. Entre 20 et 35 % des salariés européens trouvent l'amour sur leur lieu de travail, et plus de 90 % des français déclarent être amis avec leurs collègues. (1)*

*La décennie actuelle a débuté avec une révolution forcée des méthodes de management, de la valorisation des compétences et de la production. Pour faire face à la crise sanitaire, les entreprises ont adopté en masse le fameux « télétravail », et les salariés ont pu découvrir une nouvelle forme de liberté... mais également toutes les contraintes qu'elle implique. Cette période a d'ailleurs généré un boom des créations d'auto-entreprises quelques mois plus tard, en inspirant cette population à tenter l'aventure Freelance.*

### 2) 1,5 millions d'auto-entrepreneurs en télétravail

*L'étude révèle un contexte favorable à l'isolement d'une partie conséquente des auto-entrepreneurs. En effet, 47% d'entre eux disent exercer leur activité à domicile, et seuls 4% déclarent fréquenter des espaces de co-working. Aborder la question du travail indépendant dans sa globalité, c'est aussi prendre en considération les enjeux de santé qui diffèrent de ceux du salariat classique.*

*La moitié des auto-entreprises à l'échelle nationale, soit près d'un million et demi de nos concitoyens, sont susceptibles de connaître les fragilités psychologiques liées à l'isolement. Ces chiffres corroborent notre expérience de terrain, où la majorité de nos adhérents recherchent un réseau dans lequel s'inclure, et pas toujours pour des raisons économiques.*

### 3) Les limites du co-working

*Le faible score obtenu par le co-working chez les auto-entrepreneurs peut s'expliquer par la dispersion des lieux consacrés, tels que les tiers-lieux, restant encore très marginaux en zones rurales, terres pourtant riches d'auto-entrepreneurs.*

*En effet, le travail indépendant est sans doute une arme efficace pour lutter contre la désertion des campagnes, éliminant la sempiternelle problématique des temps de trajet et privilégiant la qualité de vie. De plus, ces tiers-lieux restent toutefois peu abordables pour beaucoup d'auto-entrepreneurs, qui ont rarement anticipé le coût de location d'un espace de travail hors domicile.*

#### 4) Que mettre en place ?

*-Repenser le co-working en proposant des tarifs progressifs et plus abordables, et développer le sentiment d'appartenance des auto-entrepreneurs à ces tiers lieux.*

*-Promouvoir le slashing pour que les indépendants aient l'opportunité d'associer leur activité principale avec un autre type de travail quelques heures ou jours/semaine (fonction publique/structures privées). Aujourd'hui, dans la grande majorité des cas de cumul d'activités, l'auto-entreprise est vue comme complément de l'activité salariée. Pour ceux dont l'âme professionnelle est foncièrement indépendante, mais qui souhaitent cumuler, cette vision actuelle du slashing leur convient rarement.*

*Proposer plus de postes à mi-temps, tiers-temps ou quart-temps, pourrait permettre à toutes ces personnes de combler les revenus de leur auto-entreprise, tout en cassant la routine et retrouver une socialisation professionnelle classique. Sans compter que des contrats moins contraignants, notamment en nombre d'heures, permettraient d'attirer davantage de candidats dans des secteurs qui peinent à recruter. La pénibilité de certains emplois, divisée entre plusieurs salariés épanouis par ailleurs, est aussi un gage de longévité à leur poste.*

*-L'UAE est entrain de mettre en place des espaces de rencontres, d'échanges et de formation pour les professionnels libéraux, avec l'implantation de Maisons des Professions Libérales (MPL) dans les territoires. Au sein des MPL, nous essayons de créer des lieux auxquels les indépendants exerçant des activités libérales (70% des auto-entrepreneurs) pourront s'identifier et se sentir « chez eux ». Le but étant de développer ce sentiment d'appartenance professionnel en créant des communautés soudées à l'échelle d'un territoire, dont les MPL seront le centre névralgique.*

## Thématique 4 : Présence dans les territoires, accompagnement individuel ou collectif, et formation anté et post-crédation

### 1) Le constat d'un manque de connaissances essentielles

#### **Le régime AE : un révélateur**

Très souvent critiqué et considéré comme un régime « précaire », « transitoire » ou même « batard », l'auto-entrepreneuriat souffre parfois encore d'une mauvaise réputation. Pourtant, il est entré dans le droit commun en 2022 avec la loi indépendant qui lui attribue la dénomination officielle d'Entreprise Individuelle sous le régime de l'auto-entrepreneur. Au-delà, il révèle à lui seul une compréhension parcellaire du monde économique et social par nos concitoyens, à travers ceux qui envisagent de l'adopter.

#### **- de la méconnaissance absolue du fonctionnement de notre modèle social**

En tout premier lieu, force est de constater une **méconnaissance absolue du fonctionnement de notre système fiscal, mais surtout de modèle social et de la protection sociale** d'une manière générale, que ce soit celle des salariés ou celle des travailleurs indépendants. Couverture maladie / maternité-paternité, ticket modérateur et complémentaire santé, modalités de cotisations retraite, accès à la formation professionnelle, prévoyance et indemnités journalières : tous ces sujets pourtant essentiels, n'ont jamais été enseignés ou simplement abordés à l'école ou à l'université comme vu précédemment. Après le parcours scolaire, la population active reste également dans l'ignorance de ces enjeux, aucun module explicatif n'étant mis en place par les administrations publiques, ou les compagnies d'assurance privées. Pire, les médias abordent sans cesse ces sujets, tels le fameux « trou de la sécu », si familier aux oreilles des français, mais combien d'entre eux pourront vous expliquer le financement et le fonctionnement de base de la sécurité sociale ? Le sujet des aides sociales, autre choux gras du monde médiatique, souffre de la même négligence, n'étant jamais décrypté au delà du simple effet de buzz.

#### **- d'un déficit de connaissance de la chaîne des tâches dans une entreprise**

En second lieu, nous constatons que les salariés, formatés à être mono-tâches toute leur carrière durant, ne maîtrisent pas le fonctionnement de la chaîne de production et de gestion d'une entreprise. Le travail sous sa forme salariale a certes permis à la France de travailler, mais a trop souvent encouragé les salariés à rester cloisonnés par service. À aucun moment ils ne peuvent avoir une vision globale de la chaîne de A à Z, de la conception du produit ou service, jusqu'à la fidélisation du client, en passant par la mise en marché, la commercialisation, la production, la comptabilité...

### **- d'une incompréhension des droits sociaux et d'un besoin de légitimité**

*En troisième lieu, bien qu'ayant énormément progressés ces dernières années, les droits sociaux des auto-entrepreneurs et des travailleurs indépendants dans leur ensemble, sont encore incompris. Certains droits sociaux restent inéquitables ou flous dans de nombreux domaines par rapport aux salariés. Le calcul des droits retraite par exemple, est une incompréhension pour tous les auto-entrepreneurs, sachant que les organismes de gestion de l'assurance retraite et l'administration sont souvent incapables de fournir une réponse claire sur cette question, pourtant primordiale pour sécuriser leur avenir. D'autres exemples sont l'accès au logement ou l'accès au crédit, défis quotidiens pour les travailleurs indépendants.*

*Au delà d'être handicapant tant sur le plan personnel que professionnel, ces problématiques soulèvent un manque flagrant de reconnaissance et de légitimité octroyé à ces travailleurs. Car face à la feuille de salaire d'un salarié en CDI, l'auto-entrepreneur manque d'arguments pour rassurer ses interlocuteurs sur les capacités financières de son activité, et pour démontrer la pérennité de son auto-entreprise.*

### **Le régime AE : une chance, mais des écueils sans les connaissances de base**

*Au-delà de ce flou administratif, l'Auto-Entrepreneuriat par sa simplicité et son universalité, permet à toute personne de tenter sa chance et de se lancer. Il s'agit d'une opportunité fantastique pour une population qui n'aurait jamais créé une entreprise si l'auto-entrepreneuriat n'existait pas. Autant c'est une véritable chance, autant c'est un risque d'échec accru si les connaissances de base ne sont pas acquises avant la création, au lancement, et tout au long du développement de l'activité.*

## **2) Ce que l'étude révèle concernant le besoin de formation**

*Ainsi, on remarque un manque de méthode des auto-entrepreneurs dans le pilotage de leurs auto-entreprises dans tous les secteurs :*

### **Le bouche à oreille ne suffit pas**

*Une écrasante majorité (88%) compte avant tout sur le bouche à oreille pour se faire connaître. Il s'agit d'une méthode payante quand la réputation est déjà bien bâtie. Cependant elle ne suffit pas au démarrage, surtout lorsqu'il faut s'imposer sur un marché aux acteurs et aux habitudes bien ancrées. De plus, le manque de pro-activité de l'entrepreneur dans la recherche de clients peut être source d'angoisse lorsque l'activité économique diminue. Il est donc primordial que ce dernier maîtrise les bases de la communication pour se vendre le mieux possible et provoquer l'opportunité à tout moment. Nous sommes très loin d'une telle situation aujourd'hui pour beaucoup trop d'auto-entrepreneurs.*

### **La première difficulté est de savoir se vendre**

*On constate ainsi que seuls 49 % sont présents sur les réseaux sociaux et 40% disposent d'un site internet. Il s'agit pourtant des outils majeurs d'un communicant en 2023, et la voie digitale est la première pourvoyeuse de clients ayant supplantée rapidement toutes les autres dans de nombreux secteurs. Ce manque de rigueur et de « plan marketing » se ressent sur le plan psychologique, puisque la première difficulté citée par les auto-*

entrepreneurs (35%) est de constituer une clientèle solide et régulière. On note aussi que 18 % d'entre eux avouent avoir du mal à communiquer sur leur activité, problématique directement liée à la précédente.

### **Des démarches digitales pas si simple pour tous**

Presque 1/5 des auto-entrepreneurs répondent avoir du mal à régler leurs cotisations fiscales et sociales, chose pourtant très simple à effectuer. Ceci révèle des lacunes dans l'information de base reçue par certains auto-entrepreneurs et les incompréhensions qui persistent. Cela découle d'une part de la méconnaissance du fonctionnement contributif fiscal et social, d'autre part de la digitalisation qui dépasse un grand nombre de personnes. En effet, entre le Guichet Unique, l'Identité Numérique, l'identification à plusieurs facteurs, les comptes en ligne à créer pour chaque organisme fiscal ou social, et les cybermenaces, l'univers numérique ne simplifie pas toujours la vie des entrepreneurs, surtout en l'absence d'interlocuteurs humains pour aider à la bonne réalisation des démarches.

### **Un potentiel de revenu à faire progresser**

Enfin, alors que 54% des répondants affirment que leur auto-entreprise constitue leur source de revenu principale, seuls 31% d'entre eux déclarent effectuer un chiffre d'affaires supérieur à 15 000€. Nous avons donc en 2023, plus de 500 000 personnes pour qui leur auto-entreprise est leur moyen principal de subsistance, avec un revenu inférieur à 938 € par mois. Preuve de plus qu'une activité au modèle économique bancal, ne réalise pas son plein potentiel pour l'entrepreneur, d'où l'importance d'une préparation adéquate.

### **3) Des lacunes à combler pour une préparation efficace**

Ces chiffres établissent la précarité qui peut découler dans le cas d'un public insuffisamment préparé à la faisabilité de leur projet et à la réalité de leur marché. Cela démontre l'immense besoin de « professionnalisation » des auto-entrepreneurs. En effet, des cycles d'information et de formation systématiques doivent pouvoir être proposés aux futurs auto-entrepreneurs, ainsi que des aides adaptées à leur besoin de financement.

### **4) Ce que l'on peut mettre en place**

L'UAE tente de combler ces lacunes, et d'y remédier à son échelle, jour après jour depuis 15 ans. Dans sa mission de professionnalisation des auto-entrepreneurs, l'UAE renforce désormais sa démarche en ouvrant le sujet de la sensibilisation à la formation professionnelle. Dans le cadre de son programme « Réussite », l'UAE propose aux candidats à l'auto-entreprise un parcours d'accompagnement efficace et progressif :

- **Première étape** - Une formation indispensable de 3 heures : offerte à tous les adhérents de l'UAE dès leur entrée, elle permet de faire connaître et comprendre l'auto-entrepreneuriat, tant aux porteurs de projets, qu'aux auto-entrepreneurs déjà en activité. Le régime et ses spécificités sont des notions à comprendre et à maîtriser avant de se lancer.
- **Seconde étape** - Un parcours de formation anté-crédation essentiel au démarrage : répondant au besoin de combler les lacunes de chaque personne en travaillant précisément sur son projet d'activité et sur son territoire d'implantation.

*Dotées chaque jour d'une partie explicative, puis d'une partie de travaux pratiques consécutive, le rythme et la dynamique de ces formations apportent des réponses rapides et concrètes aux créateurs. La partie théorique permet de d'acquérir la compréhension d'un sujet, la partie pratique permet de mettre en application immédiate ses connaissances pour faire progresser ses compétences.*

*Dans le cadre de ce dispositif de formation, inspiré d'une méthode québécoise, le futur auto-entrepreneur est acteur de sa formation, concentré uniquement sur son projet pendant deux semaines, il produit un travail quotidien de réflexion et de production.*

*Construire ses prix et son modèle économique, identifier ses frais de fonctionnement et sa marge, écrire l'analyse de son marché et de sa concurrence, apprendre à se faire connaître et comment se vendre... Ce sont autant de sujets à décrypter lors de cette phase de préparation pour avoir toutes les clés en mains avant d'immatriculer son auto-entreprise.*

- **Troisième étape** - *Un accompagnement post-crédation nécessaire : une fois l'auto-entreprise créée, la mise en action nécessite d'utiliser ses arguments de vente, ses outils de communication, de prospecter régulièrement, de constituer sa clientèle, de piloter sa facturation, de gérer ses déclarations, etc... Un accompagnement régulier est alors mis en place en régions au plus près des adhérents de l'UAE, avec notamment la remise d'un « chèque d'accompagnement » spécifique réservé exclusivement aux demandeurs d'emplois formés en anté-crédation, afin de faciliter leur accès à cet accompagnement. Ainsi les publics les plus éloignés de l'emploi disposeront d'un suivi conjoint de l'UAE avec Pôle emploi.*

## Conclusion

*Avec une population qui croît de manière exponentielle depuis la mise en place du régime, les auto-entrepreneurs sont désormais deux millions et demi à travers toute la France. Et cette soif d'entreprendre transcende les classes sociales, les territoires, les générations, traduisant un réel basculement de société.*

*Le travail n'est plus seulement conçu comme une source de revenu, mais comme le reflet de notre identité, de nos valeurs et du rôle que l'on souhaite remplir pour la communauté. Se projeter personnellement dans son travail, et le faire correspondre à ses attentes requiert une grande liberté et beaucoup de souplesse. L'indépendance était donc vouée au succès, et guide le monde du travail vers une grande métamorphose.*

*Désormais, l'enjeu est d'adapter le cadre juridique, institutionnel et social du pays à cette révolution en cours. Nous avons vu que le système éducatif, depuis longtemps, ne réussit pas à préparer les citoyens de demain aux réalités économiques et civiques qui les attendent. Certaines défaillances de l'école participent à la fracture de la jeunesse et des territoires, et alimentent les frustrations des jeunes actifs.*

*Ce manque de prise avec la réalité se répète dans les services publics, où l'accompagnement des citoyens et des travailleurs est inconséquent et parfois négligé. L'auto-entrepreneuriat s'érige en solution que beaucoup adoptent pour contrer ce phénomène de délaissement et prendre en main leur propre avenir. Le régime et sa prospérité représentent une occasion à saisir par notre société pour faire face à toutes ces problématiques, à la seule condition que tout soit mis en place pour qu'il remplisse son rôle émancipateur.*

### Notes

#### Thématique 1

- 1) *Chiffres Insee 2023 : 4,2 millions de jeunes entre 15 et 19 ans et 4 millions de 20-24 ans, soit 5,6 millions de 18-24 ans. Dans cette étude, la population considérée « en âge de travailler » est l'ensemble des 18-65 ans, soit 39 millions de personnes selon l'Insee en 2023.*
- 2) *Sondage opinionway sur la création d'entreprise publié en mars 2023 pour Go Entrepreneurs.*
- 3) *Selon le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, il y a 2,97 millions d'étudiants inscrits pour l'année 2021-2022.*
- 4) *Selon l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires), 73% des entreprises créées dans des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville sont des auto-entreprises en 2019.*
- 5) *A partir d'une récente étude de la National Foundation for American Policy (NFAP, 2022) sur l'origine des créateurs aux États-Unis.*

#### Thématique 2

- 1) *Selon la note de conjoncture de l'URSSAF de janvier 2023, il y avait 2,5 million d'auto-entrepreneurs à cette date.*

#### Thématique 3

- 1) *Selon un sondage des Editions Tissot réalisé par OpinionWay en 2013, 93% des français considèrent s'être fait au moins un ami parmi ses collègues. De très nombreuses études sur l'amitié au travail ont été menées ces dernières années et vont dans le même sens.*



Une étude de  
**l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants**  
Avec le soutien de  
**la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires**



**[union-auto-entrepreneurs.com](http://union-auto-entrepreneurs.com)**

*Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, depuis 2009 l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur l'installation jusqu'à leur développement.*

*L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs un cadre technique de construction de projet, une série d'informations et de services proposés par ses partenaires via son site web, un programme d'accompagnement et de sensibilisation à la formation professionnelle, ainsi que des actions et rencontres de proximité en région.*

*L'adhésion annuelle à l'UAE comprend dès l'entrée une formation professionnelle de trois heures pour permettre l'acquisition des connaissances indispensables sur le régime de l'auto-entrepreneur (juridique, administratif, social et fiscal).*

*Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs et les auto-entrepreneurs.*

**[fondationleroch-lesmousquetaires.org](http://fondationleroch-lesmousquetaires.org)**

*Créée en 1998 à l'initiative du Groupement Les Mousquetaires, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires accompagne les projets aux enjeux économiques et sociétaux majeurs.*

*Elle agit de manière très concrète et se positionne comme la Fondation qui promeut et soutient l'esprit d'entreprendre en France. Par concours, elle dote directement les porteurs de projets, les start-up et les auto-entrepreneurs dont le développement mérite d'être encouragé.*

*La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires agit pour construire l'avenir en plaçant l'Homme au cœur de ses priorités.*